

Chambre Info

Le mag de
la Chambre
d'agriculture
de l'Hérault

N°77

HIVER
2021

CHANGEMENT CLIMATIQUE
GRAND ANGLE 1^{ÈRE} PARTIE - ADAPTATION

SOMMAIRE



05

PAGE

04

L'ÉVÈNEMENT

Plan de relance

PAGE

05

**ACTUALITÉS
TERRITOIRE**

OccitANum

PAGE

08

**ACTUALITÉS
FILIÈRES**

Pass'Agri plantation
Bons d'achats



09

PAGE

09

**GRAND
ANGLE**

Changement
climatique
1^{ère} partie : adaptation

PAGE

13

EN UN MOT

Recycler les eaux usées
Règlementation eau
Nouvelle PAC
Solidarité : Bien
manger pour tous

PAGE

17

**PORTRAIT D'UN
CONSEILLER**

Christophe Auvergne



19

PAGE

18

PROAGRI

La vie du sol
Changement climatique



Jérôme Despey
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Hérault

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

T. : 04 67 20 88 00
communication@herault.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Mas de Saporta Maison des agriculteurs
CS 10010 34875 Lattes Cedex

Chambre Info® est le bulletin d'information
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Directeur de publication : Jérôme Despey
Rédacteur en chef : Cécile Arrighy
Avec les remerciements à nos services pour leur travail
et leur aimable participation.

Design : 2021 © Agence Com Une Exception
Photo de couverture : @Jérôme_Morel

Crédits photos : © Chambres d'agriculture,
Ingrid Dupuy, Marc Ginot, Claude Cerdon,
Carole Foucrier; Céline Brossard; Photothèque
Chambres d'agriculture; Cyril Sévely; Draaf Occitanie;
Bienmanger_FR3régions; Cultures et compagnies; Le
Progrès.fr

Par souci de préserver l'environnement, ce magazine
est imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie
publique.

ÉDITO

L'ENGAGEMENT DE VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE

L'année 2020 nous a plongés dans une crise majeure, crise sanitaire qui impacte de nombreux secteurs de l'économie française dont l'agriculture. Je voudrais avoir une pensée vers tous ceux qui sont touchés directement ou personnellement par cette pandémie. A ce contexte se rajoute pour la filière viticole les taxations US supplémentaires pour exporter leurs vins, sans oublier la course qui s'accélère en matière de réglementation environnementale.

Notre agriculture fait face, s'adapte, innove. Nous devons apporter des solutions et soutenir les entreprises en grande difficulté avec les partenaires sociaux et bancaires, les services de l'Etat et les services fiscaux. Dans ce contexte particulier, je souhaite aussi donner des perspectives et apporter des réponses de proximité, accompagner tous les agriculteurs dans toutes les étapes de développement de leur exploitation et dans tous les territoires.

Si l'actualité nous bouscule, nous devons prendre du recul et nous tourner résolument vers l'avenir. Grâce au plan de relance sans précédent, voté au niveau national, que vous trouverez détaillé ci-après, des opportunités de développement et de modernisation pour notre agriculture deviennent possibles. Pour notre département, ce sont des incitations pour les projets d'irrigation, la modernisation de nos filières, l'accompagnement d'une majorité d'exploitations vers les certifications environnementales et le développement des circuits de proximité. La Chambre d'agriculture est présente pour accompagner tous les projets liés aux orientations du plan de relance.

Donner des perspectives à notre agriculture, c'est aussi le sens du projet agricole départemental à l'horizon 2030 qui intègre dans sa prospective les deux enjeux majeurs : **le changement climatique** dont le volet "adaptation" est traité dans le Grand Angle de ce numéro et **la souveraineté alimentaire**, soutenue par les collectivités territoriales. Je termine actuellement une tournée de rencontres avec les Présidents des intercommunalités pour construire des solutions adaptées à chaque territoire.

Ce travail à vos côtés, a pour objectif de donner de meilleures perspectives pour l'ensemble de nos filières de productions et de nos territoires.

Bonne lecture

Jérôme DESPEY
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



Session CA34@Ingrid Dupuy

Plan de relance agricole

1.2 MILLIARD D'EUROS À MOBILISER SUR 2 ANS

Cette opportunité de financement dédiée à la transition agricole, alimentaire et forestière est à saisir rapidement pour l'agriculture de l'Hérault. Le plan de relance agricole permet d'accompagner les nombreux agriculteurs, qui sont déjà engagés dans la transition d'une agriculture plus durable,

à la fois respectueux de l'environnement et économiquement stables.

Ce plan est mis en œuvre pour partie par FranceAgriMer, au travers de plusieurs dispositifs. Ils visent à accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires, acteurs-clés des enjeux de souveraineté alimentaire, dans leurs démarches d'adaptation au changement climatique et d'approvisionnement des français en produits sains, durables et locaux. Huit mesures du « plan de relance transition agricole, alimentaire et forêt » concernent directement les

exploitants agricoles individuels. Ces aides sont accordées depuis le 4 janvier 2021 avec le principe « du premier arrivé, premier servi ». L'enveloppe budgétaire de 215 M€ pour des investissements en agro-équipement est d'ores et déjà consommée à l'échelle nationale. Le dispositif « équipements de protection contre les aléas climatiques » reste ouvert. Concernant le Plan protéines végétales après la fermeture du guichet, un « second dispositif exceptionnel » sera prochainement activé pour les aides aux équipements et semences.



5 GRANDES THEMATIQUES POUR LES MESURES DU VOLET AGRICOLE

Accélération de la transition agro-écologique 400 M€

- ▶ Crédit d'impôt pour la certification Haute valeur environnementale 76 M€
- ▶ Structuration des filières 50 M€
- ▶ Bons pour diagnostic bas carbone pour les nouveaux installés 10 M€
- ▶ Plantons des haies 50 M€ (4,9M€ en Occitanie)
- ▶ Professionnalisation des organisations de producteur 4 M€

Plan de souveraineté nationale pour la filière animale 250 M€

Les protéines végétales 100 M€

- ▶ Modernisation des abattoirs 130 M€
- ▶ Pacte bio sécurité et bien-être animal 100 M€
- ▶ Prise en charge des animaux abandonnés 20 M€



Renouvellement des agro-équipements 250 M€

- ▶ Prime à la conversion pour des agro-équipements 135 M€ (enveloppe consommée)
- ▶ Investissements de protections face aux aléas climatiques 100 M€
- ▶ Accompagnement des entreprises d'agro-équipement et de bio contrôle 15 M€

Atténuation du changement climatique grâce à des mesures pour les forêts 200 M€

Enfin, pour les autres mesures non encore ouvertes : elles seront actualisées au fur et à mesure de la connaissance des dispositifs sur les pages dédiées au plan de relance sur notre site internet. La Chambre d'agriculture vous informe, conseille et accompagne dans ce plan de relance. Elle diffuse au fur et à mesure de la mise en œuvre des dispositifs dans la rubrique dédiée sur son site internet : <https://herault.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/aides-autres/plan-de-relance/>

Une cellule de personnes contacts dédiées est disponible ainsi qu'une adresse email pour tous renseignements :

CONTACT
planderelance@herault.chambagri.fr

1,2
MILLIARD D'€

À MOBILISER
SUR 2 ANS



OccitANum, le numérique au service de l'agriculture



© APCA

OccitANum est un projet de « Living Lab Agroécologique Numérique » en Occitanie, lauréat d'un financement Européen pour les sept prochaines années. Si la crise sanitaire a retardé les rendez-vous sur le terrain en 2020, 2021 verra soyons-en sûrs, le vrai démarrage de ce projet de territoire.

UN LIVING LAB, QUÈSACO ?

« Un Living Lab » regroupe des acteurs publics, privés, des entreprises, des associations, des acteurs individuels, dans l'objectif de tester « grandeur nature » des services, des outils ou des usages nouveaux. Il s'agit de sortir la recherche des laboratoires pour la faire descendre dans la vie de tous les jours. »

- Le projet OccitANum part du constat que l'agriculture et l'agroalimentaire, 1ères filières économiques d'Occitanie, doivent accélérer leur transformation, il s'attache à faire de l'Occitanie

le leader de l'agriculture et de l'alimentation de demain en mobilisant les technologies numériques.

- Le projet OccitANum est un projet multipartenarial animé par l'INRAE, regroupant des acteurs de la formation et de la recherche, des territoires, du développement (dont les Chambres d'agriculture) et des entreprises soit de la « Tech » soit des « Utilisateurs » de solutions numériques (comme Cofruid'Oc à Saint-Just ou Les Vignerons de Florensac).

LE RÉSEAU TERRITORIAL DE CE LIVING LAB

Sept territoires d'application en Occitanie, appelés des Open Labs territoriaux constituent aujourd'hui le réseau. Ils concernent la viticulture, les grandes-cultures, l'arboriculture, l'élevage, l'apiculture, le maraîchage et l'alimentation de proximité. Leur mission est de tester en conditions réelles les avancées technologiques et de faire remonter les attentes des viticulteurs.

LES POSITIONNEMENTS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

La Chambre d'agriculture de l'Hérault est positionnée pour animer l'Open Lab « Viticulture » qui a pour ambition de « Préparer la viticulture aux enjeux climatiques et environnementaux »

sur les territoires retenus du Gaillacois (Tarn) avec la Chambre d'agriculture du Tarn et de la Vallée du fleuve Hérault au sens Bassin versant (Hérault), le tout en partenariat avec l'IFV. Les parties prenantes sont respectivement le VinÔpole du Gaillacois, la Cave coopérative de Labastide-de-Levis pour le Tarn et le Mas Numérique, Les Vignerons de Florensac (projet photovoltaïque), les territoires des IGP des Côtes de Thongue, de la Vicomté et des AOP autour du fleuve Hérault, pour notre département.

D'autre part, la Chambre d'agriculture de l'Hérault est aussi partie prenante dans l'Open Lab animé par la Chambre Régionale d'agriculture d'Occitanie concernant l'« Alimentation de Proximité » sur le site de la Métropole de Montpellier avec l'association des Producteurs d'Occitanie ; le

deuxième site étant sur la Métropole de Toulouse.

Votre Chambre d'agriculture est aussi partenaire de SudExpé et de Cofruid'Oc sur l'Open Lab "Arboriculture".



Pulvérisateur avec panneaux récupérateurs©APCA

OPEN LABS TERRITORIAUX



LA VITICULTURE



L'ARBORICULTURE



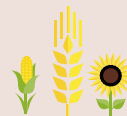
L'APICULTURE



LE MARAÎCHAGE



L'ÉLEVAGE



LES GRANDES CULTURES



ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

CONTACT

Laurent Gourdon au 06 18 36 83 28
gourdon@herault.chambagri.fr

PASS AGRI plantation

SOUTIEN À LA DIVERSIFICATION

La Région Occitanie propose une aide à la plantation pour les cultures d'asperge, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, grenadier, figuier, kaki et châtaignier : le Pass Agri Plantation. **La mesure et les formulaires sont disponibles sur le site de la Région : <https://urlz.fr/euY6>** S'appuyant sur des forfaits à l'hectare, les taux d'aide sont de 30 % sur la plantation (+10% bonification AB et +10% nouvel installé) et de 80 % sur des visites techniques.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault vous renseigne sur la faisabilité du projet puis vous accompagne à travers les visites de terrain et le montage administratif du dossier. Un projet peut être planifié sur 3 ans. Des formations techniques sont organisées sur chacune des espèces concernées.

Renseignez-vous auprès de nos services.



PPAM©DRAAF Occitanie

CONTACT

Fruitiers : Cyril Sévely au 06 26 53 09 61
sevely@herault.chambagri.fr

Asperge et plantes aromatiques : Hélène
Teissèdre-Lemoine au 06 18 36 83 20
Lemoine@herault.chambagri.fr

Bons d'achat offerts par France Bleu Hérault

La Chambre d'agriculture soutient les initiatives de mise en relation directe entre producteurs et consommateurs.

C'est ainsi qu'en fin d'année, un partenariat avec France Bleu Hérault a permis à cinquante auditeurs de la radio de gagner des bons d'achat de 20€ à 100€ pour s'approvisionner chez les producteurs locaux présents sur la carte interactive et sur les drive fermiers (herault-drive-fermier.fr)

France bleu Hérault vous offre un bon d'achat d'une valeur de 50€*

À dépenser chez un producteur proche de chez vous à repérer sur la carte en lien sur : www.heraultchambre-agriculture.fr/saveurs-terroirs

www.herault-drive-fermier.fr/

* À remettre au producteur ou si vous commandez au Drive
à l'adresse directement à l'Association Drive Fermier
Chambre d'Agriculture de l'Hérault - Service Économie
Maison des agriculteurs - CS 6000 - Rue de Sports
34675 LATTES Cedex / Tél. 04 67 20 00 00

Chaque cadeau 50€

* La culture finit le 31 janvier 2020

En période de fête, les clients ont été très sensibles de pouvoir accéder à des produits alimentaires qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de consommer. Un grand merci à France Bleu Hérault pour cette initiative solidaire de proximité.



vigne touchée par la sécheresse ©Carole Foucrier

1^{ÈRE} PARTIE : ADAPTATION

Garder son sang-froid, face au changement climatique

Grêle, gel, coups de chaud, coups de froid... La palette d'outils disponibles face aux aléas climatiques s'affine et se diversifie, afin de limiter l'impact sur la production et d'adapter sa stratégie sur l'exploitation.

Au lendemain du 28 juin 2019, c'est la stupeur dans les vignes, certaines semblent passées au chalumeau. À la suite de la canicule et du pic

de chaleur inédits qui touchèrent l'Hérault et le Gard ce jour-là, le préfet de l'Hérault a commandé une étude à l'Inrae1 et l'Institut Agro - Montpellier SupAgro en lien avec les Chambres d'agriculture de l'Hérault et du Gard, afin de tirer les enseignements utiles et d'éclairer l'évolution des pratiques agricoles, en cas de répétition de tels phénomènes dans le contexte du changement climatique. Les résultats viennent d'être remis à la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault. « De nombreux facteurs impliqués dans l'impact du pic de chaleur sur la vigne ont été ciblés.

Si seuls quelques-uns présentent un caractère particulièrement aggravant, plusieurs pratiques ont été identifiées, afin de minimiser l'impact de ce phénomène sur les vignes », indique Florence Verdier, Cheffe du service agriculture Forêt de la DDTM, en synthèse. Cette étude fera l'objet d'une large restitution dans les prochaines semaines, afin d'éclairer les viticulteurs et proposer des évolutions sur les itinéraires techniques.

UNE TENDANCE GÉNÉRALE AUX ÉVOLUTIONS TERRITORIALES VARIÉES

Plus largement, la Chambre d'agriculture de l'Hérault travaille sur l'accompagnement des exploitations et des territoires face au changement climatique. Elle se base pour cela sur ClimA-XXI, outil développé par le réseau des Chambres d'agriculture, qui établit des projections agro-climatiques attendues (à l'échelle communale) au cours du XXI^e siècle, à partir des scénarios prospectifs du Giec1. « Les scénarios éclatent après 2040, selon les politiques climatiques mises en place », rappelle Alexandre Chavey, chargé de mission pour le Projet agricole départemental horizon 2030 à la Chambre d'agriculture Hérault.

« LES SCÉNARIOS ÉCLATENT APRÈS 2040, SELON LES POLITIQUES CLIMATIQUES MISES EN PLACE »



Station de mesure tensiométrique et pluviomètre ©APCA

QUELLES ÉVOLUTIONS SONT OBSERVÉES JUSQU'À PRÉSENT ?

D'abord pour les températures « pour lesquelles les modèles étudiés paraissent les plus stables », la progression n'est pas linéaire sur l'année : jusqu'à +2,5°C en été et +1°C en hiver. Grâce à ClimA-XXI, les projections sont affinées à l'échelle des territoires et des communes, et mises en parallèle avec les données météorologiques enregistrées sur une trentaine d'années, depuis 1976. Au-delà de la tendance lourde d'augmentation des températures moyennes, le fait marquant pour l'avenir sera la multiplication des pics de chaleur ou « coups de chaud » ; Sur Marsillargues par exemple, « nous allons passer de 12 jours à plus de 30°C en fin de XX^e à 25 jours en moyenne (et jusqu'à 50 jours en année exceptionnelle). En termes de pics de chaleur, l'exceptionnel va devenir normal ». poursuit Alexandre Chavey.

« NOUS ALLONS PASSER DE 12 JOURS À PLUS DE 30°C EN FIN DE XXÈME À 25 JOURS EN MOYENNE (ET JUSQU'À 50 JOURS EN ANNÉE EXCEPTIONNELLE). EN TERMES DE PICS DE CHALEUR, L'EXCEPTIONNEL VA DEVENIR NORMAL »

Pour les précipitations les modèles paraissent plus incertains, cependant « En France, si l'on trace une ligne de Nantes à Grenoble, on observe : au nord, une hausse des précipitations, et au sud, une légère baisse globale sur l'année. Et à l'échelle de l'Hérault, la répartition des pluies varie encore selon les territoires, et dans le temps :

en plaine méditerranéenne, la baisse est surtout visible au printemps, alors que sur les monts de l'arrière-pays soumis à d'autres influences (atlantiques), l'automne voit aussi ses précipitations décroître ».

DES CONSÉQUENCES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS

Toutes en subissent déjà les conséquences, qui ne vont être que renforcées.

En hiver, les grandes-cultures et les fruitiers risquent d'être pénalisés par un manque de froid ; un débourrement plus tardif, des floraisons qui se raccourcissent, des nécroses liées aux fortes variations journalières (chaud-froid) lors de la dormance,...

À la vigne, des rendements contraints par le manque d'eau, une croissance accélérée et une phase maturation phénolique en pleine chaleur estivale (y compris nocturne), qui impactera les arômes et couleurs des vins. En élevage, les stocks fourragers et pastoraux sont fragilisés par les séchades, des ostréiculteurs sont confrontés à la mort de leur cheptel quand la lagune de Thau se réchauffe et se salinise sous l'effet des vagues de chaleur.

Seule éclaircie ; la réduction des précipitations printanières pourrait supposer moins de traitements nécessaires à cette période. En revanche, des automnes doux et humides perturbent les semis de céréales et les récoltes des pommes.



Cépages résistants_innovation2020@CA34

S'ADAPTER À L'ÉCHELLE D'UNE EXPLOITATION, VOIRE D'UN ÎLOT DE PARCELLES

Pour aider les producteurs à tirer des conclusions concrètes des observations faites sur le terrain et des prévisions, la Chambre d'agriculture de l'Hérault propose au premier trimestre une formation sur deux jours. Elle rappellera les fondamentaux du changement climatique et les solutions d'adaptation identifiées (protection des cultures, nouvelles variétés, gestion du sol,...) ou d'atténuation (stockage du carbone dans le sol,...).

Des fiches de sensibilisation pour les candidats à l'installation seront également diffusées. Les éventuelles évolutions du changement climatique doivent impérativement être prises en compte dès l'installation.

« Avec des rendements contraints, ma stratégie commerciale est-elle adaptée ? Des solutions doivent être mises en place dès les premiers pas de l'installation : cépages adaptés, isolation des bâtiments, diversification des revenus, assurance... », illustre Alexandre Chavey.

Enfin, la Chambre d'agriculture propose un diagnostic de vulnérabilité d'exploitation face au changement climatique qui, tenant compte du sol, de l'exposition, du relief, des pratiques... distingue les forces et faiblesses de chaque îlot et préconise des actions d'adaptation sur mesure.

SE PROJETER A L'ECHELLE D'UN TERRITOIRE

A l'échelle des territoires (collectivités, communes...), la Chambre d'agriculture propose une étude de simulation de l'impact du changement climatique sur l'agriculture héraultaise grâce à l'outil CLIMA XXI.

“ PROJET AGRI-PREDICT SERVICES ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT SONT EN PASSE DE SIGNER UN PARTENARIAT, POUR METTRE EN PLACE UN SERVICE DE SMS D'ALERTE AUX AGRICULTEURS CONCERNÉS PAR UN POSSIBLE COUP DE CHAUD OU DE FROID SUR LEURS PARCELLES.”



ET DEMAIN ? DES SMS D'ALERTES...

Travailler sur les fonds d'indemnisation est une bonne chose, mais anticiper pour limiter les dégâts est encore mieux. C'est l'objectif que se sont fixés la Chambre d'agriculture et Predict Services, filiale risques de Météo France. En se basant sur les prévisions météorologiques, l'idée est de mettre en place un outil informatique qui permettra, à l'issue, d'alerter les agriculteurs concernés par l'arrivée d'un événement climatique à risque, via SMS. « Nous sommes capables d'anticiper un accident météo sur 4 à 5 jours », indique Lea Cottin, de Predict Services. Un coup de chaud est prévu, les agriculteurs reçoivent une alerte, et un lien vers des préconisations : ne pas souffrir, ne pas rogner... « On n'évitera pas les dégâts à 100 %, mais on pourra les réduire. » Le projet en partenariat avec les collectivités est en phase de mise en place, avec l'objectif de trois ans d'obtenir un outil opérationnel. Il reste entre autres à définir quand envoyer les alertes, ni trop tôt, ni trop tard, ni trop souvent... et à valider des préconisations techniques pour les producteurs, pour la vigne ou l'arboriculture dans un premier temps, les autres filières par la suite.

LE BOOM DES FILETS PARAGRÊLE, GRÂCE AU SOUTIEN DES COLLECTIVITÉS

On observe une multiplication des incidents de grêle ces dernières années : 7 000 tonnes de pommes rendues impropres à la commercialisation en 2016 sur le bassin de l'Or. Puis il y eu 2017, 2019... « La multiplication des événements est telle que malgré les inconvénients, notamment le coût, les arboriculteurs souhaitent quasiment tous protéger leurs vergers par des filets », indique Hélène Suzor, responsable du service fruits et légumes à la Chambre d'agriculture. Aujourd'hui, on estime à plus du tiers la surface couverte par des filets paragrêle, grâce aux aides mises en place ces dernières années par la Région et le Département, soit 250 à 300 ha. « Ce soutien financier est un élément clé dans le développement croissant de la couverture sous filets des parcelles de pommes dans l'Hérault. Sur le plan des variétés, la priorité va à la variété Rosy Glow, en démarche Pink lady ; elle est la plus rémunératrice et indispensable à l'équilibre financier des exploitations. » L'implantation de nouveaux filets va également bénéficier du plan national de relance pour l'agriculture. La téléprocédure est ouverte depuis le 4 janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2022 pour le dépôt des demandes d'aide, et dans la limite des crédits disponibles. Le montant minimum des dépenses est de 2 000 €. Ce dispositif n'est pas cumulable avec celui de la Région et du Département, dont le plancher a été fixé à 3 000 € HT.



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL IRRIGATION : BILAN INTERMÉDIAIRE 2019-2020

Hérault Irrigation 2018-2030 a été voté par le Département en 2018 pour répondre aux besoins en eau de l'agriculture, en 4 axes :

Axe Ressources : Le Département, qui cofinance Aqua Domitia (71km d'adducteurs) à hauteur de 19,6M€, a évoqué la création de 9 retenues hivernales, pour répondre aux besoins en eau dans des zones sans accès à d'autres ressources en eau brute ; 5 vont être étudiées après consensus municipal, sur les secteurs de Florensac, Coulobres, Pouzolles, Magalas et Caussiniojols.

Axe Réseaux collectifs : Au terme du FEADER 2014-2020, 14 extensions de réseaux, représentant 6 098 ha équipés, ont été financées, pour 37,6 M€ avec 12 M€ d'aides du Département. Dans la transition UE 2021-2022, un appel à projet régional devrait permettre aux 5 projets héraultais, pour 1 983 ha supplémentaires à partir de la ressource Salagou, de solliciter un financement public (réception des travaux : en 2024).

Axe Projets individuels : Le partenariat avec la Chambre d'agriculture permet d'accompagner les projets d'études et de travaux de constitution de ressources et de distribution pour des volumes inférieurs à 100 000 m³ ou 100 ha. Plusieurs domaines viticoles ont ainsi répondu à l'appel à projet régional FEADER en 2020 ; d'autres pourront le faire fin 2021.

Axe Pratiques résilientes : La Chambre d'agriculture et le Département visent à inventorier les pratiques économes en eau et les variétés/cépages résistant à la sécheresse, pour une diffusion des meilleures pratiques sur les terroirs qui n'ont pas accès à l'eau. L'INRAE coordonne une Chaire Eau & Agriculture permettant de rassembler les initiatives sur ces adaptations au climat.

ADAPTATION VERSUS ATTÉNUATION

Adaptation et atténuation luttent toutes deux contre le réchauffement climatique, l'adaptation s'attaque à ses conséquences, en réduisant la vulnérabilité sociale et écologique ; l'atténuation que nous aborderons dans une 2ème partie (publication en juillet), traite ses causes, en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

CONTACT
Laurent Gourdon au 06 18 36 83 28
gourdon@herault.chambagri.fr



Pose de filets paragrêle ©Cyril Sévely

¹ Issu de la fusion Inra et Irstea au 1er janvier 2020

² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat



©APCA

Recycler les eaux usées pour l'usage agricole

Avec le réchauffement climatique et pour préserver la ressource en eau, de nombreux projets de recherche se sont penchés sur le recyclage de ces eaux traitées afin de les réutiliser pour un usage agricole. En sortie de station d'épuration ces eaux passent donc par un traitement supplémentaire pour atteindre une qualité supérieure.

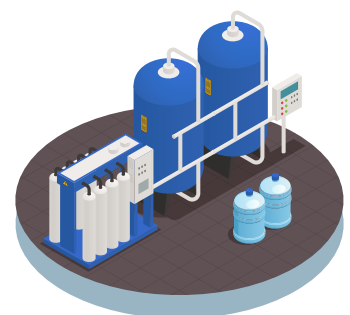
Le projet Rur'eaux, coordonné par le bureau d'étude Ecofilae, expérimente actuellement différentes technologies de traitement destinées à améliorer la qualité des eaux et évalue les impacts de leur utilisation pour l'irrigation sur les sols, végétaux et produits finis.

Ce projet d'environ 800 000 euros subventionné à 50 % par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est en cours sur la commune de Saint-Jean-de-Cornies, dans l'Hérault, avec différents partenaires (Inrae, Syntea, Montpellier engineering, Chambre d'agriculture 34, Institut européen des membranes et la commune de Saint-Jean-de-Cornies) .

Si vous souhaitez en savoir davantage : <http://rureaux.fr/>

CONTACT

Marie Ogé-Ganaye au 06 27 63 27 79
oge-ganaye@herault.chambagri.fr





©Céline Brossard

L'agriculture à proximité des cours d'eau : TROIS RÉGLEMENTATIONS À CONNAÎTRE ET À NE PAS CONFONDRE

Quelles sont les obligations et les interdictions pour protéger les points d'eau ?

Trois réglementations sont à connaître et à ne pas confondre. Et à chaque réglementation une carte différente.

LES ZNT EAU : ÉVITER L'IMPACT DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION SUR LES POINTS D'EAU

Si votre exploitation comporte un cours d'eau, plan d'eau ou point d'eau permanent ou intermittent figurant en points, traits continus ou discontinus sur la carte IGN au 25 000ème la plus récente, alors vous êtes concerné. Pour savoir quelle distance appliquer, reportez-vous à l'étiquette du produit. En l'absence de mention, la ZNT est de 5 mètres.

Il est possible de réduire une ZNT de 50 à 5 mètres ou de 20 à 5 mètres quand les trois conditions suivantes sont remplies :

- ▶ Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 mètres de large et de la hauteur de la culture.
- ▶ Utilisation d'équipements reconnus pour limiter la dérive*
- ▶ Enregistrement de toutes les applications effectuées sur la parcelle.

Carte de référence :

Geoportail : <https://cutt.ly/ajcPp4K>

*Le matériel permettant de réduire les ZNT: <https://cutt.ly/5jcPx7J>

LES BCAE (BONNES CONDITIONS AGRICOLES ENVIRONNEMENTALES)

Sur les cours d'eau traités bleus continus et discontinus nommés*, un couvert permanent sur une largeur de 5 mètres minimum entre le cours d'eau et la parcelle est obligatoire. Aucun traitement phytosanitaire ni d'apport de fertilisant n'est autorisé sur cette bande tampon.

*Carte de référence :

<https://cutt.ly/qjcPD2m>

LA CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU : UNIQUEMENT POUR L'ENTRETIEN

Faut-il une autorisation pour entretenir le cours d'eau à proximité des parcelles agricoles ? La réponse est : Ça dépend du type de cours d'eau !

Cette réglementation récente (2018) concerne les propriétaires, agricoles ou non, qui souhaitent intervenir sur le cours d'eau pour l'entretenir.

2 types de cours d'eau ont été classés :

Les « biologiques » et les « hydrauliques ».

Si le cours d'eau est biologique, une déclaration (DICTR)⁽¹⁾ est à faire avant intervention sur le cours d'eau. Si le cours d'eau est hydraulique, il n'y a pas de formalité administrative.

Carte de référence :

<https://cutt.ly/GjcPNzd>

CONTACT

Céline Brossard au 06 03 95 13 39
brossard@herault.chambagri.fr

⁽¹⁾DICTR : déclaration d'intention de commencement de travaux



©APCA

Nouvelle PAC prévue en 2023

Le futur Plan Stratégique National (PSN) dont l'élaboration débutera en 2021 sera une déclinaison française des règles PAC de l'UE. C'est au cours de cette construction que les spécificités méditerranéennes se défendront pour que la ferme l'Hérault puisse conserver l'accès aux aides de la PAC.

TROIS OBJECTIFS ET UNE DEMANDE DE RÉSULTATS

Pour l'heure les éléments de l'architecture européenne de la future PAC, même si des précisions restent à apporter au niveau Européen, sont bâtis. Ainsi trois objectifs généraux président cette construction :

- ▶ **1** Un secteur agricole intelligent résilient et diversifié (revenus, compétitivité, chaîne de valeur),
- ▶ **2** La protection de l'environnement (changement climatique, gestions des ressources, biodiversité et paysage),
- ▶ **3** Un tissu socio-économique des zones rurales (jeunes agriculteurs, emploi, attentes sociétales).

Ces orientations peuvent amener à revoir les priorisations budgétaires quant à la mise en œuvre de la cette nouvelle PAC. Egalement, l'UE fixe un nouveau paradigme pour ses états membres : l'obligation de résultats et plus seulement l'obligation de moyens.

DE NOMBREUX ENJEUX

Ainsi un régime de paiements directs serait maintenu dans lequel on devrait retrouver un paiement de base, un paiement distributif et un paiement JA. Le Paiement vert, et ses exigences, quant à lui verserait dans le domaine de la conditionnalité et serait remplacé par un paiement d'éco-programme restant à bâtir. Le régime des OCM est également respecté. Parallèlement différents dispositifs seraient maintenus dans lesquels

on retrouverait des paiements pour : des engagements environnementaux (actuellement MAEC), les contraintes naturelles et désavantages spécifiques (actuellement ICHN), les dispositifs d'aides à l'investissement, l'installation, la gestion des risques

Le montant des budgets affectés à chaque élément, constituera la variable d'ajustement des différents dispositifs.

Concernant les aides PAC, les enjeux pour le département à défendre dans l'écriture du PSN sont l'éligibilité des surfaces aux aides du premier pilier et notamment celle des surfaces pastorales, le maintien des aides couplées (aide bovins allaitants, aides bovins et aides caprins ...), garantes de la structuration des filières, le maintien des ICHN, et l'élaboration d'éco-programmes en phase avec la ferme Hérault, le maintien de nos spécificités tant pour l'accès aux aides directes que pour l'accès aux investissements (irrigation notamment....).

CONTACT

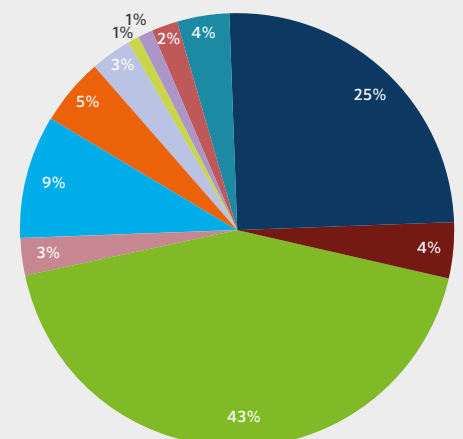
Jean-Christophe Petit au 06 18 36 81 93
petit@herault.chambagri.fr

FOCUS

Actuellement les versements au titre de la PAC représentent plus de **61 Millions d'Euros/an** pour la ferme Hérault.

Aujourd'hui, et dans l'attente d'un vote du Budget par l'Union Européenne, l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC est prévue pour 2023. Entre temps la PAC sera sous l'égide d'un règlement transitoire, où les aides directes devraient être maintenues.

Ainsi durant cette période, les règles de 2014/2020 perdureront sur un budget qui lui couvrira les années 2021/2027. Parallèlement à ce budget, un plan de relance Européen devrait également abonder certaines mesures, notamment à liées à l'investissement.



■ Total aides découplées ■ Total aides couplées ■ Total OCM viticulture où la restructuration du vignoble représente 62% de cette OCM ■ OCM fruits et légumes ■ ICHN
■ MAEC ■ CAB_MAB ■ Installation ■ Assurance récolte (part FEADER) ■ Total aides conjoncturelles

Solidarité : Bien manger pour tous



©Bienmanger_FR3régions

Suite aux premières aides accordées en 2020, la Région Occitanie maintient son soutien aux familles de lycéens boursiers d'Occitanie. Dès le mois d'octobre 2020, de nouvelles opérations de solidarité ont été organisées et ça continue en 2021 tant que le contexte le nécessite.

Dans l'Hérault, la Chambre d'agriculture apporte son soutien à la plateforme « Producteurs d'Occitanie » pour répondre au Marché Public de l'opération « Bien Manger Pour Tous ». Actuellement, une dizaine de producteurs adhérents a été mobilisée pour constituer 6 000 paniers composés de, viande ou poisson, légumes de saison, fromage ou laitage ou fruits de saison.

Par sa fonction, l'association du collectif « Producteurs d'Occitanie », permet de mutualiser l'offre pour répondre à des marchés inatteignables individuellement, du fait des volumes et de la diversité des produits attendus. Les achats sont effectués au juste prix auprès des fournisseurs.



TÉMOIGNAGE

Les Jardins de l'or (Lunel Viel) a pu ainsi faire découvrir ses pruneaux mi-cuits locaux. Il se dit heureux de pouvoir faire profiter de bons produits issus d'une agriculture raisonnée dans le cadre de cette action de solidarité.

Vous aussi, vous souhaitez adhérer au programme ? Contactez votre Chambre d'agriculture.

CONTACT

Laure Tézenas Du Montcel au 06 18 36 81 71
tezenas@herault.chambagri.fr



Portrait

PORTRAIT DE CHRISTOPHE AUVERGNE, CONSEILLER AGROÉQUIPEMENT

Fils d'agriculteur, Christophe Auvergne s'est intéressé dès le plus jeune âge à l'entretien des outils de la ferme. Pas de hasard si au moment de ses études, il choisit un BTA et BTS machinisme agricole.

UN ESPRIT INVENTIF

Plus surprenante, sa première expérience professionnelle en 1996 le conduit chez un constructeur de tracteurs Japonais pour lequel il développe une tondeuse à gazon sur tracteur, avec ramassage de l'herbe intégré. Membre du bureau de liaison entre le Japon et l'Europe, Christophe a pour mission de présenter les prototypes à travers l'Europe, d'obtenir leur homologation et d'effectuer leur lancement.

Un choix de vie familial le conduit sept ans plus tard dans le sud de la France où il trouve un poste basé dans une PME des Landes qui construit du matériel d'élevage. Responsable du bureau d'étude composé de quatre personnes, il conçoit des robots pour l'élevage. Les machines mises au point par son équipe sont récompensées de plusieurs prix dont deux médailles d'or au SIMA et au SPACE.

UN RÉFÉRENT HORS-PAIR

Cette fois-ci encore, il fait le choix de privilégier sa vie familiale et c'est alors qu'il intègre la Chambre d'agriculture de l'Hérault en 2009.

À ces débuts, le déploiement des Certiphyto lui permet de rencontrer et former de nombreux agriculteurs du département. Et c'est grâce au réseau que lui ouvre sa fonction de référent agro-équipement Languedoc-Roussillon qu'il parvient à apporter les meilleures réponses aux questions que se posent les agriculteurs.

Son leitmotiv reste le même : résoudre des « problèmes techniques ». Ainsi, depuis 2013, en travaillant avec l'Unité Mixte Technologique formée par l'IRSTEA et l'IFV, dont les travaux ont conduit au label « Performance pulvé » en 2020 et qui répond à une forte demande des viticulteurs. Il dispense de cette façon, une information objective sur la qualité de pulvérisation aux viticulteurs, et auprès des constructeurs, contribue à faire fortement progresser leurs machines. Il est aussi régulièrement mobilisé pour le réglage de leurs pulvérisateurs.

UN ENGOUEMENT VERS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Sa mission ne s'arrête pas là, son métier est en pleine évolution. L'avenir de l'agriculture se fera grâce à la transition numérique.

Les prochaines années voient venir l'intelligence artificielle (IA)... des capteurs permettant d'effectuer des prévisions, des détections de maladie comme la flavescence dorée ou la maladie du bois.

Si les nouvelles technologies occupaient quelques jours de son temps en 2019, elles seront présentes à 30% de son temps en 2021. (création de living labs avec OCCITANUM (lire p.6) et AGRINUM qui permettent de tester en condition réelle ces avancées technologiques et de faire remonter les attentes des viticulteurs).



Christophe Auvergne

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN



© Cultures et compagnies

La vie du sol

FORMATIONS INTER-FILIÈRES

Avec différents modules de formation, la Chambre d'agriculture permet ainsi aux agriculteurs d'acquérir des connaissances globales pour réaliser un diagnostic complet de leurs parcelles et mettre en oeuvre des actions adaptées en réponse aux enjeux climatiques, économiques et sociétaux.

« Les formations que nous avons mises en oeuvre se déclinent en une formation socle sur la vie du sol autour de laquelle s'articulent de manière logique des formations sur les couverts végétaux, le compost,

la fertilisation et fertilité des sols, la gestion de l'eau par rapport à l'irrigation, et sur le travail du sol » précise *Jouanel Poulmarc'h*, ingénieur conseil à la *Chambre d'agriculture*.

LES DIFFÉRENTS MODULES DE FORMATIONS PROPOSÉS

► Comprendre l'enjeu de la fertilisation - 2 jours

Dans quel cas est-elle nécessaire et de quelle manière la mettre en place ? Aborder les problématiques de la gestion du sol en viticulture.

► Raisonner sa fertilisation - 1 jour

Comprendre d'une part le fonctionnement physiologique de la vigne et ses besoins en nutriments, et d'autre part, le fonctionnement du sol. Reconnaître les carences et piloter de manière optimale sa fertilisation.

► Couverts végétaux et lien avec la vie des sols - 1 jour

Améliorer ses connaissances en matière d'irrigation et pouvoir contribuer à une modification de ses pratiques. Les différents points abordés peuvent contribuer à des apports en eau plus efficaces pour la plante et une gestion durable de l'eau vis-à-vis de la ressource, tout en rassurant ses objectifs de production.

► Améliorer ses connaissances en matière d'irrigation et pouvoir contribuer à une modification de ses pratiques - 1 jour

Les différents points abordés peuvent contribuer à des apports en eau plus efficaces pour la plante et une gestion durable de l'eau vis-à-vis de la ressource, tout en rassurant ses objectifs de production.

CONTACT

Jennifer Stadler au 06 18 36 83 58
stadler@herault.chambagri.fr



Grappe et baies touchées grêlées ©Le Progrès.fr

Formation

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Engager une réflexion sur le phénomène du changement climatique pour réduire la vulnérabilité des cultures à l'échelle de l'entreprise par la connaissance de la situation et des mesures de protection, c'est ce que propose cette formation.

Elle est dispensée par Jouanel Poulmarc'h, ingénieur conseil à la Chambre d'agriculture et Julie Bodeau chargée de mission « Energie, biomasse climat » à la Chambre d'agriculture régionale. Cette formation vous permettra d'être en capacité de vous adapter face au changement climatique à l'aide de supports et de méthodes dynamiques comme une plateforme FMD, des outils

informatiques tels des vidéos, quizz et des échanges d'expériences.

CONTENU MIXTE : À DISTANCE ET EN PRÉSENTIEL

À distance (FMD): Ouverture de la plateforme à partir du 15 février 2021 Vidéo sur le changement climatique, exercices et réflexion.

2 jours en présentiel les 25 février et 4 mars 2021 à Montblanc :

► **1^{er} jour :** Modifications climatiques au niveau global jusqu'à l'échelle héraultaise ; Les différents impacts au niveau de l'exploitation, des parcelles, des cultures, des conditions de travail... ; Résilience et protection des sols ; Quelles protections existe-t-il pour ses cultures ?

► 2^{ème} jour :

Vigilances météorologiques ; Retour d'expériences ; Réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité de son exploitation ; Atténuations : quels choix ?

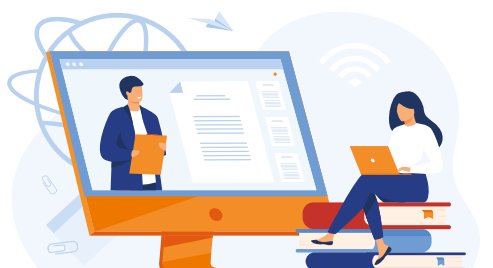
Contactez-nous pour plus de précisions.

CONTACT

Jennifer Stadler au 06 27 63 27 72
stadler@chambagri.fr



Catalogue des formations 2020-2021
à télécharger sur le site internet
ou à demander





**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Ensemble, cultivons notre territoire



**Suivez-
nous !**



L'actualité agricole est aussi sur
www.herault.chambre-agriculture.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
T.: 04 67 20 88 00 - communication@herault.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta Maison des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex